

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
L'ISERE

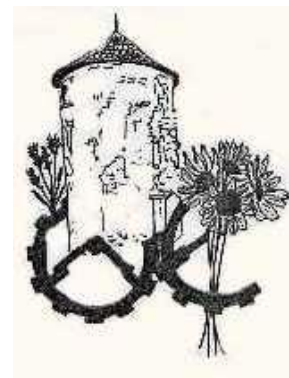
ARRONDISSEMENT DE
VIENNE

Tél. 04 74 54 42 07

mairie-lemottier@wanadoo.fr

www.lemottier.fr

COMMUNE DE LE MOTTIER



Réunion du Conseil Municipal du 11 Mars 2020

Présents : Mmes RIVARD Isabelle, REYNAUD Françoise, GINET Véronique, MONTABON Marie-Christine, BUTTIN Véronique, DELEGUE Sandrine, BOURY Anne-Lise, CHANVILLARD Karine. Mrs GONON Gérard, MOYROUD Nicolas, GENEVEY Jean-Noël, PRUDHOMME Julien, ALBERT Etienne, BARBIER Sébastien, ROY Philippe.

Secrétaire de séance : GINET Véronique

- **Point Trésorerie**

188 558,12 € au 11 Mars 2020.

- **Vote du Compte Administratif 2019 de la Commune**

Rappel du Compte de Gestion :

Section de fonctionnement :

Réalisés Dépenses : 406 894,65 €

Recettes : 513 257,06 €

Excédent : 106 362,41 €

Excédent de 146 026,37 € avec report 2018

Section d'investissement :

Réalisés Dépenses : 189 505,74 €

Recettes : 193 471,65 €

Excédent : 3 965,91 €

Excédent de 87 567,80 € avec reports 2018

Soit un Excédent Total de 110 328,32 €

233 594,17 € avec reports 2018

Le Compte Administratif 2019 (issue de la comptabilité de la Mairie) reflète le Compte de Gestion 2019.

→ Le Compte Administratif 2019 de la Commune est voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

- **Vote des 3 taxes**

Le Conseil Municipal décide de ne pas envisager d'augmentation et de laisser les taux des taxes à l'identique.

	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Taxe Habitation	14,50 %	14,50 %
Taxe Foncière Bâties	21,00 %	21,00 %
Taxe Foncière Non Bâties	50,65 %	50,65 %

→ Accord unanime du Conseil Municipal.

- **Budgets 2020 : Affectation des résultats 2019**

Section de fonctionnement 2019 :

Réalisés Dépenses : 406 894,65 €

Recettes : 513 257,06 €

Excédent : 106 362,41 € 146 026,37 € avec report 2018

⇒ 110 000 € affectés au Budget Investissement 2020

⇒ 36 026,37 € affectés au Budget Fonctionnement 2020.

Section d'investissement 2019 :

Réalisés Dépenses : 189 505,74 €

Recettes : 193 471,65 €

Excédent : 3 965,91 € 87 567,80 € avec report 2018

⇒ 87 567,80 € affectés au Budget Investissement 2020.

→ Accord unanime du Conseil Municipal.

- **Délibération : Convention de participation financière aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire du secteur de LA COTE SAINT ANDRE**

Cette convention de participation financière concerne cinq secteurs : Beaurepaire, La Côte-Saint-André, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Le Grand-Lemps, et Saint-Siméon-de-Bressieux. Elle est gérée par La Côte-Saint-André.

Elle permet de participer aux charges de fonctionnement de ce centre médico-scolaire. La durée de validité de cette convention est de trois ans.

Il est demandé à la commune de verser 1 euro par an par élève.

→ Accord unanime du Conseil Municipal.

- **Point travaux**

Le remplacement des fenêtres de la Mairie par l'entreprise LA BOUTIQUE DU MENUISIER est terminé.

Il a été émis de passer le lamier pour l'élagage des haies du stade et la haie du chemin de la Tour.

La taille des arbres dans le parc vers l'église est à prévoir également.

- **Travail des commissions**

Le fleurissement vers la salle des fêtes et le local de la Boulangerie est en cours.

L'armoire à bibliothèque a été installée vers le Cabinet Médical.

Le Nettoyage de la Nature est prévu Samedi 4 Avril 2020.

- **Questions diverses**

Le 4 Juillet 2020, l'association Paysage→Paysages a programmé un ensemble musical sur notre territoire :

- Le matin : une balade musicale en partant de Gillonnay jusqu'au Château de Bocsozel avec concert d'un chœur d'enfants et pique-nique.
- L'après-midi : La Compagnie MALKA présentera un spectacle de danse.